

L'épilepsie, une maladie courante encore à démythifier

60.000 Belges sont concernés par l'épilepsie. De mieux en mieux traitées, les crises qu'elle provoque n'en restent pas moins spectaculaires. Il convient donc encore aujourd'hui de démythifier cette maladie.

PAULINE MARTIAL

Son histoire pourrait se résumer à 4.000 ans d'ignorance, suivis de 100 ans de connaissance, de superstition et de stigmatisation. Longtemps, l'épilepsie a été considérée comme « le courroux des dieux », justifiant l'enfermement des personnes concernées en asile psychiatrique. La recherche et la médecine ont depuis, fort heureusement, évolué. « L'épilepsie est une maladie neurologique qui n'est associée à aucune altération intellectuelle », insiste d'emblée le Pr Gianni Franco, neurologue au CHU UCL Namur-Dinant. « Dans notre cerveau, les neurones interagissent entre eux par des signaux chimiques et électriques. Chez les épileptiques, un groupe de neurones se met à communiquer sans qu'on lui demande. Ils induisent une décharge anormale et spontanée, ce qui provoque une crise. » On parle de maladie épileptique lorsque cette crise se répète au moins une fois. L'épilepsie touche une personne sur 150 dans notre pays, 60.000 Belges seraient ainsi concernés, à tout âge. Et on estime que 150.000 personnes connaîtront un jour un épisode épileptique au cours de leur vie.

Des symptômes impressionnants
Lorsque les cellules nerveuses concernées sont localisées, on parle de crise épileptique focale. Si leur activité élec-

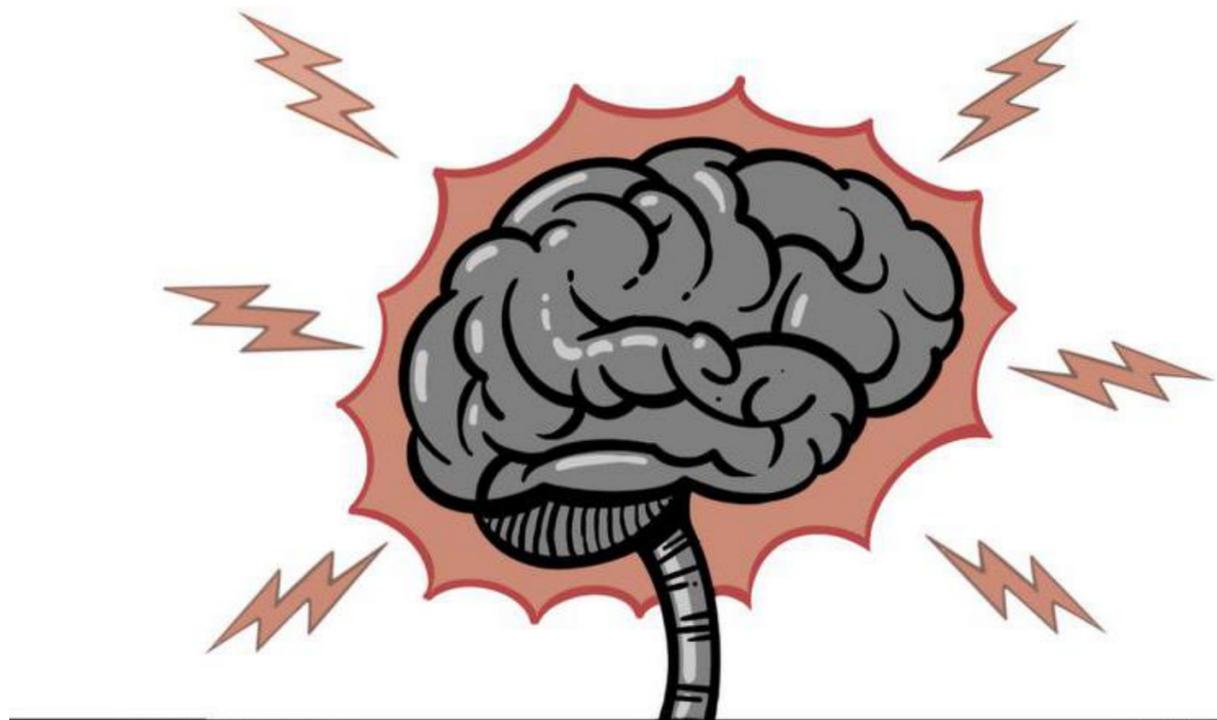


Illustration : Jean-Philippe Demonty

www.jeepy-illustration.com

Que faire ?

Face à un épileptique en crise, le premier réflexe à adopter est de le placer en position latérale de sécurité, dans un espace dégagé. « Observez ensuite la crise », recommande le Pr Franco. « Tenez de retenir dans quel ordre les symptômes se manifestent et notez la durée de la crise. Ces informations sont précieuses pour le médecin. Elles donnent notamment des indices quant à la partie du cerveau touchée. » Si on sait la personne épileptique, inutile d'appeler les secours. Appelez le 112 si la crise dure plus de cinq minutes. PA.ML

trique excessive se dissémine dans l'ensemble du cerveau, l'épilepsie est dite « généralisée ». Il n'y a donc pas une épilepsie, mais plusieurs formes de cette maladie. Elle peut être d'ordre génétique et parfois aussi liée à une malformation ou une autre lésion cérébrale. Cette pathologie est également favorisée par des facteurs déclenchants tels que le manque de sommeil, le sevrage de certains médicaments, ou encore la fièvre chez l'enfant. L'épilepsie se manifeste sous la forme de symptômes différents. Lorsqu'elle est généralisée, elle débute souvent par une perte de connaissance. Le patient chute, puis entre dans une crise tonique. « Ses muscles se contractent, son corps s'arc-boute vers l'avant », précise Gianni Franco. « Ses yeux se révulsent, sa langue sort et sa mâchoire se ferme. Il se mord la partie arrière de la langue qui saigne. Vient ensuite la phase clonique, associée aux convulsions. Une crise ne dure généralement pas plus de

cinq minutes. Mais lorsque le patient revient à lui, il est souvent très confus. » Parfois, ces crises peuvent se répéter rapidement, c'est « l'état de mal épileptique » qui constitue une véritable urgence.

30 % de résistants

Une crise d'épilepsie peut être impressionnante pour l'entourage, mais des progrès considérables ont été faits en matière de diagnostic et de traitements. Ces derniers reposent, dans un premier temps, sur des solutions médicamenteuses. Problème : 30 % des patients n'y répondent pas. Lorsque l'utilisation de trois antiépileptiques différents ne suffit pas à juguler la maladie, reste alors la solution de la chirurgie. Mais elle n'est envisageable que si la zone d'où part l'activité électrique anormale est localisée. « L'autre solution, c'est la stimulation vagale », explique le Dr Franco. « On implante chirurgicalement un stimulateur à gauche du cou, lié à un pace-

maker placé en sous-cutané sous la clavicule. Ce petit dispositif est alors en contact direct du nerf vague. De petites stimulations électriques lui sont délivrées, ce qui va calmer les crises. » Le choix et l'adaptation des médicaments antiépileptiques sont à nuancer chez les femmes. Certains antiépileptiques peuvent, en effet, réduire significativement l'efficacité de leur contraception. Lorsqu'une grossesse est envisagée chez une patiente épileptique, elle doit être préparée. Une réévaluation des bénéfices et des risques de son traitement, pour elle et son futur bébé, doit notamment être effectuée auprès de son médecin. Des choix seront également à poser après la naissance quant à l'allaitement.

Loin d'être honteuse, l'épilepsie est une maladie à sortir de l'ombre. Car sa détection précoce et ses nombreux traitements sont les garants d'une meilleure qualité de vie et d'intégration sociale.

petite gazette

Un mot de trop...

L'âme de milliers de fidèles catholiques d'une paroisse de Phoenix, en Arizona, est potentiellement en danger : le prêtre qui les a baptisés s'est trompé d'un seul mot en prononçant la formule rituelle et leur baptême n'est par conséquent pas valide.

Au lieu de dire « Je vous baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit », le père Andres Arango disait « Nous vous baptisons... », a expliqué dans une lettre à ses ouailles l'évêque de Phoenix.

... annule le baptême

Or, ce n'est pas la communauté qui baptise une personne, mais le Christ. Toutes les personnes dont le baptême a été célébré avec cette formule doivent être baptisées à nouveau. Pire : les autres sacrements qui découlent du baptême comme un mariage peuvent aussi être remis en cause. Le diocèse de Phoenix a pris l'affaire très au sérieux, au point de créer un site internet pour alerter les fidèles concernés. L'erreur a été commise par le père Arango aussi bien en anglais qu'en espagnol et durait depuis l'ordination de ce prêtre en 1995. Elle a été détectée en juin dernier. AFP

Dixit

« Si vous avez besoin de quelque chose, appelez-moi. Je vous dirai comment vous en passer. »

COLUCHE

Lindemans a 200 ans

C'est en effet en 1822 que Joos Frans Lindemans entame une activité de brasseur de gueuzes dans la ferme de son épouse, à Vlezenbeek. Il brasse du lambic à une période de l'année où le travail agricole est moins intense. Depuis, six générations sont passées par ce qui est devenu une brasserie à part entière à partir de la seconde moitié des années 1950. Aujourd'hui, ce sont deux cousins Dirk et Geert Lindemans qui sont à la tête de l'entreprise. 125.000 hectolitres sont brassés chaque année. La brasserie vise à augmenter cette production de bières à fermentation spontanée, à base de lambic, et d'y ajouter des bières à fermentation haute.

Historiquement implantée à Vlezenbeek en Brabant flamand, l'entreprise Lindemans s'installera sur un nouveau site de production à Ruisbroek en périphérie de Bruxelles. BELGA



La fête des lanternes en Chine

La Chine a célébré la fête des lanternes. Cette fête où la lumière est reine clôt le cycle des festivités du Nouvel An. Fête nocturne, on la nomme d'ailleurs parfois « petit Nouvel An ». La population sort pour une promenade à la nuit tombée, une lanterne à la main. (PHOTO : AFP)

La plus grande trueller...

Dix stagiaires des centres du Forem de Tournai et de Nivelles ont battu le record du monde de la construction de la plus grande trueller.

C'est une initiative de l'association de Rumes, « Gaston l'machon » (en bon ch'ti, NDLR), le géant roumois. L'association a fourni le matériel et les stagiaires ont réalisé la lame et le manche en bois de frêne.

... est belge

Depuis des décennies, l'entité de Rumes dans le Tournaisis est surnommée le « Pays des maçons ». La trueller réalisée (3,5 m et de 290 kg) dépasse de 10 cm de longueur et de 15 cm de largeur sa « petite sœur » française. Cet outil de construction est en passe de figurer au Livre des Records, le dossier a été accepté. Cette trueller sera exposée dans un espace public au sein de l'entité de Rumes. BELGA

Ils blanchissaient...

Un couple de trentenaire new-yorkais vient de se faire pincer après une traque de six ans. L'enquête a démarré en août 2016, après le piratage de Bitfinex, un service d'échange de cryptomonnaies. L'argent des clients avait été volé.

La justice américaine a annoncé au début du mois, avoir procédé à l'arrestation de Ilya Lichtenstein et de Heather Morgan, tous deux travaillant dans le secteur de la tech. Le couple serait responsable du blanchiment des 120.000 bitcoins volés en 2016 à Bitfinex.

... des bitcoins

En 2016, ces actifs digitaux valaient 62 millions d'euros, ils représentent désormais 3,94 milliards. Pour le moment, la justice américaine a réussi à remettre la main sur 94.000 bitcoins, soit l'équivalent de 3,15 milliards d'euros à l'heure actuelle.

Ilya Lichtenstein, un Russo-Américain de 34 ans, et sa femme, Heather Morgan, une Américaine âgée de 31 ans au surnom de rappeuse « Razzlekahn » encouront entre 20 et 25 ans de prison pour blanchiment et complot en vue de frauder. Ils ne sont pas poursuivis pour le piratage. AFP

Les city-trips...

Les vacances en « city-trips » regagnent en popularité, avance le site de location de logements Airbnb, qui a publié mardi soir ses résultats trimestriels. Ces voyages ont souffert depuis deux ans de la pandémie de coronavirus mais au dernier trimestre 2021, le nombre de réservations dans des villes a presque retrouvé le niveau de 2019. Aux Etats-Unis, les effets de la crise sanitaire ne se font même plus ressentir. « Les villes les plus populaires n'ont pas encore entièrement recouvré le niveau de 2019, mais il y a des signes du retour des vacanciers », expose Airbnb.

... ont la cote

Les longs séjours, eux, atteignent des sommets, dopés par le télétravail. Ainsi, un quart de toutes les réservations enregistrées par Airbnb concernait un séjour d'au moins quatre semaines.

La plateforme a vu son chiffre d'affaires augmenter de 78 % au dernier trimestre, par rapport à la même période en 2020, à 1,5 milliard de dollars (environ 1,3 milliard d'euros). Le bénéfice a atteint 55 millions de dollars. Ala même période l'année précédente, Airbnb était dans le rouge. AFP